

LA NATION

QUOTIDIEN D'INFORMATION EN LIGNE FONDÉ LE 21 FEVRIER 2005

Des guadeloupéens caribéens pensent la Guadeloupe et le Monde

NEUVIÈME ANNÉE N°1007 DU 29 MARS 2014

1801/2014 : 213^e ANNÉE DE LA NATION GUADELOUPE

ÉDITION DU WEEK END

LA PENSÉE DE LA SEMAINE

«Si c'est la raison qui fait l'homme, c'est le sentiment qui le conduit»

JEAN JACQUES ROUSSEAU

Le 55^e numéro de l'année 2014

2014

ANNÉE DES CHÔMEURS

ET DE LA FAMILLE GUADELOUPÉENNE

1994 / 2014 : Il y a 20 ans

disparaissait JOCELIN LUBETH

**LA MORT DE
MOUNE DE RIVEL**

LES TITRES

AFFAIRES NATIONALES ET À LA UNE page 3

AFFAIRES MONDIALES page 6

MARCHÉS FINANCIERS MONDIAUX page 11

DROIT, MANAGEMENT, PATRIMOINE page 14

TABLEAU DE BORD GUADELOUPE page 16

L'AGENDA page 18

Nombre de pages :20

LA NATION

PUBLICATION DU GROUPE MÉDIA CARAÏBE :
22 BIS RUE ALEXANDRE ISAAC POINTE À PITRE GUADELOUPE

ADMINISTRATION :

Géré par l'association Média Caraïbe.

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : **DAVILA JACQUES**

COORDONNATEUR ADMINISTRATIF: **JEAN PAUL ELUTHER**

Abonnement : 0690 40 42 55 ;

Publicité : Régie Caraïbe de publicité 0690 40 42 55 ;

Agence de presse : Média info

RÉDACTION

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET RÉDACTEUR EN CHEF : **ELUTHER JEAN PAUL**

COMITÉ DE RÉDACTION : **José Ayassamy ; Romuald Myriam ; Jacques Davila;**

WesleyAminata.

SUIVEZ NOUS SUR LE WEB : <http://guadeloupeconvention.typepad.com/lanation/>

AFFAIRES NATIONALES

POLITIQUE,

IL FAUT RÉFORMER ESTIME LE CLUB MASSOTEAU, THINK THANK ANIMÉ PAR LA NATION

Dans une contribution à paraître , **le CLUB MASSOTEAU déclare** : « L'heure est grave et des décisions urgentes doivent être prises, face à une Guadeloupe repliée sur elle-même, plongée dans une triple crise politique, économique et sociale. La priorité doit être donnée à une réforme en profondeur de nos institutions politico administratives, réforme qui passe par la création d'un état et la réhabilitation du risque plutôt que la rente administrative .Il faut aussi mettre un terme aux politiques d'austérité : "Aucune économie n'a jamais renoué avec la croissance par des politiques d'austérité. Il faut adresser un signal de relance, en abaissant les charges des entreprises, par l'impôt sur les sociétés, et en redistribuant du pouvoir d'achat aux ménages". "Il faut enfin lancer un grand programme de soutien de l'innovation".

LA DÉFLATION GUETTE

La "spirale déflationniste" guette la zone euro . C'est ce que craignent les espagnols . Avec une baisse des prix à la consommation la déflation est en tout cas une réalité en Espagne . Le gouverneur de la banque centrale espagnole a également estimé que "la BCE [devait] prendre des mesures pour anticiper [la] possibilité" d'une déflation en zone euro, grâce à "une politique monétaire encore plus détendue". Le taux d'intérêt directeur de la banque est déjà au niveau historiquement bas de 0,25%. En Guadeloupe , on constate les mêmes symptômes.

DÉBUT DU MANDAT MUNICIPAL LES PREMIÈRES DÉCISIONS A PRENDRE

Une instruction, que les ministres de l'Intérieur et de la Décentralisation ont signée le lendemain du premier tour des élections municipales, rappelle les différentes décisions que les conseils municipaux et communautaires nouvellement installés devront prendre sans tarder. Quel que soit le résultat du scrutin, que le maire sortant soit réélu ou non, aucune assemblée élue n'y

échappera. Le conseil municipal devra ainsi déterminer les attributions qu'il délègue au maire. De même, le maire décidera des fonctions qu'il confère par délégation à d'autres membres du conseil municipal. Il faudra aussi fixer la composition des commissions communales et désigner les représentants de la commune au sein des organes extérieurs (comme le centre communal d'action sociale, un syndicat de communes, le conseil d'administration d'un établissement médico-social...). L'instruction rappelle, en outre, l'obligation qu'ont les conseils municipaux des communes de 3.500 habitants et plus d'adopter un règlement intérieur dans les six mois qui suivent leur installation. Elle précise ce que le document doit contenir. L'instruction fait encore le point sur un certain nombre de dispositions concernant les élus : détermination des indemnités de fonction, droit à la formation, responsabilité, protection sociale. En outre, elle rappelle les principes et modalités pratiques récemment mis en place pour prévenir les conflits d'intérêts.

Référence : instruction du 24 mars 2014. Rappel des mesures à prendre par les conseils municipaux et les organes délibérants des établissements publics de coopération intercommunale à la suite du renouvellement général.

ÉCONOMIE, SOCIAL, SCIENCES , TECHNOLOGIE

LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS LANCE UN PLAN POUR LES MÉTIERS DE L'AUTONOMIE

Quatre ministres - Michel Sapin (Travail et Emploi), Najat Vallaud-Belkacem (Droits des femmes), Sylvia Pinel (Artisanat et Commerce) et Michèle Delaunay (Personnes âgées) – ont lancé , le 27 mars, le "Plan pour les métiers de l'autonomie". Ce plan - piloté par Michèle Delaunay et Marie-Arlette Carlotti, ministre déléguée chargée des personnes âgées et de la lutte contre l'exclusion - poursuit un triple objectif. Tout d'abord, favoriser et accompagner le développement des métiers de l'autonomie et leur mixité, afin de répondre à des besoins croissants. Ensuite, "engager la bataille de l'emploi", en contribuant le plus largement possible à l'effort de création d'emplois dans le secteur de l'accompagnement des personnes âgées et handicapées. Enfin, favoriser le dialogue social pour améliorer les conditions de travail, lutter contre la précarité

des professionnels de l'autonomie et mieux accompagner les parcours professionnels. Le plan sera inscrit dans le rapport annexé au projet de loi d'orientation et de programmation d'adaptation de la société au vieillissement, qui devrait être présenté - sauf remaniement - au Conseil des ministres du 9 avril. Avant même cette présentation, la première action du Plan pour les métiers de l'autonomie a été lancée le 27 mars. Elle a pris la forme de la signature de l'accord Edec (Engagement pour le développement de l'emploi et des compétences) pour les métiers de l'autonomie. Celui-ci a été signé par les organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA), par les principales fédérations d'employeurs du secteur (Unifed, Synerpa, Fepem...) et par la CFDT, FO, la CFE-CGC et la CFTC. L'accord comporte deux volets. D'une part, un soutien à la fonction RH et au management des structures (gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, recrutement, mobilité...), ainsi qu'à l'attractivité et à la mixité des métiers de l'autonomie. D'autre part, un soutien à la professionnalisation, à la qualification - grâce notamment à un renforcement de l'accompagnement de la validation des acquis de l'expérience (VAE) -, ainsi qu'à la prévention des risques professionnels. L'Etat cofinancera les actions engagées en ce domaine jusqu'à une hauteur maximale de 1,8 million d'euros sur trois ans (de 2014 à 2016). L'apport de l'Etat doit ainsi représenter entre 30% et 50% du coût des actions. A travers ce plan et cet accord, le gouvernement "entend professionnaliser les aides à domicile, améliorer leurs conditions de travail, lutter contre leur précarisation, construire des parcours professionnels plus sécurisés et ainsi rendre plus attractifs les métiers de l'autonomie". Il se fixe aussi pour objectif qu'un tiers des salariés du secteur - contre 12% aujourd'hui - travaillent dans un métier mixte à l'horizon 2025. Pour cela, l'Etat engagera rapidement des travaux, "afin d'élaborer avec tous les acteurs concernés un Plan pour la mixité des métiers du grand âge, qui sera présenté à l'automne prochain".

CULTURE

LA MORT DE MOUNE DE RIVEL

De son vrai nom Cécile Jean-Louis Baghio'o, Moune de Rivel est décédée vendredi à Paris à l'âge de 96 ans. Artiste reconnue, cette grande dame guadeloupéenne de la chanson souffrait depuis 10 ans de la maladie d'Alzheimer. Née en 1918 à Bordeaux de parents guadeloupéens, Moune de Rivel laisse derrière elle une œuvre

discographique importante. On peut citer : « Parfum a li », « Ptite corne », « Tant pis pour ça », « Ti chien an moin » ou encore « Cé kon sa ou yé ». Elle est également à l'origine du Conservatoire pour les musiques traditionnelles des Antilles, « Mizik an nou » créé en 1995. Elle a été dès son plus jeune âge, sensibilisée à la musique traditionnelle antillaise par sa maman, Fernande de Virel, musicienne classique et folklorique de talent. Moune de Rivel a reçu de nombreuses distinctions et récompenses tout au long de sa vie.

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION

AFFAIRES MONDIALES

SOCIÉTÉ ET ÉCONOMIE MONDIALES

UKRAINE : MOSCOU A SOUMIS AUX USA À L'UE ET AUX BRICS SA VISION DE RÉGLEMENT

La Russie a soumis aux Etats-Unis, à l'UE et aux pays membres du BRICS un document non officiel contenant ses propositions en vue de régler la crise en Ukraine, a déclaré samedi le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov dans une interview accordée à la chaîne télévisée "Rossia 1". "Le 10 mars nous avons diffusé un document non officiel remis auparavant à nos partenaires américains, européens et chinois et à plusieurs autres collègues, notamment des pays membres du BRICS et nous leur avons dit qu'il contenait notre vision de choses", a indiqué le chef de la diplomatie russe. "Nous sommes persuadés de la nécessité d'une très profonde réforme constitutionnelle. Franchement, nous ne voyons pas d'autre voie pour le développement stable de l'Etat ukrainien que celle de fédération", a souligné M.Lavrov. Selon lui, tout ce qui se passe actuellement en Ukraine est la conséquence d'une profonde crise étatique, provoquée par "l'absence de savoir faire de chaque dirigeant arrivé au pouvoir de concilier les intérêts des régions de l'Ouest avec ceux des régions du Sud-Est". Un changement de pouvoir s'est opéré le 22 février en Ukraine. La Rada suprême a démis le président Viktor Ianoukovitch de ses fonctions, nommé le président du parlement Alexandre Tourtchinov chef de l'Etat par intérim et réformé la Constitution. M.Ianoukovitch a qualifié ces événements de "coup d'Etat". Moscou conteste également la légitimité des décisions de la Rada. La Crimée,

république autonome à majorité russophone située dans l'est de l'Ukraine, n'a pas reconnu les nouvelles autorités de Kiev. Elle a proclamé son indépendance vis-à-vis de l'Ukraine et la réunification avec la Russie au terme d'un référendum du 16 mars où 96,7% des habitants de la péninsule ont appuyé cette décision. La Russie et la Crimée ont signé le traité sur le rattachement de la république de Crimée et de la ville de Sébastopol à la Fédération de Russie le 18 mars dernier.

POINT DE VUE : LA CONFRONTATION MONDIALE APRES LA SYRIE ET L UKRAINE

Par Ghaleb Kandil DU RESEAU VOLTAIRE

Ce qui s'est passé en Ukraine est un coup d'État préparé par les services de renseignement occidentaux dans le but de modifier les nouveaux équilibres mondiaux, qui menacent l'hégémonie unilatérale états-unienne. L'objectif est de tester les possibilités de juguler la montée de la Russie en tant que force concurrente des États-Unis, dirigeant une alliance internationale en plein développement économique, défendant le projet d'instauration de nouvelles règles de jeu sur la scène mondiale. Ces règles seraient basées sur un partenariat juste et équilibré, incluant les puissances émergentes, c'est-à-dire la Russie, l'Iran, la Chine, l'Afrique du Sud, l'Inde, le Brésil et d'autres pays. La vision stratégique US, qui consistait à utiliser la suprématie militaire, économique et technologique pour empêcher l'émergence d'une puissance concurrente, remonte à un quart de siècle. Cette vision a été développée dans un rapport du Conseil de la sécurité nationale, et amplement analysé et commenté par le grand chercheur français Alain Joxe dans son livre intitulé L'Amérique mercenaire, qui évoque l'arrogance de la guerre pour punir les États, les gouvernements et les mouvements hostiles à l'hégémonie états-unienne dans le monde. Effectivement, l'invasion de l'Irak, en 2003, a été considérée par de nombreux analystes comme un étalage de force pour effrayer les adversaires, basé sur une violation flagrante de la Charte des Nations unies, que les stratèges US voulaient détruire et remplacer par l'Otan en tant que structure dirigeant le monde. Il faut rappeler, dans ce contexte, que les adversaires des États-Unis ont évité, à cette époque, la confrontation. Seule la Syrie, partant de ses principes nationalistes arabes, s'est opposée à l'invasion de l'Irak et aux plans dressés par Washington pour la région et pour le monde. Avec l'Iran et la Résistance, Damas s'est opposé à trois

grandes guerres menées par Washington contre le Liban et Gaza, par le biais de l'armée israélienne. La nouvelle agression colonialiste US lancée contre la Syrie, il y a trois ans, s'est brisée sur la détermination du commandement syrien, de son armée et de larges pans de la population, qui se sont soudées derrière le leadership du président Bachar al-Assad. Cette volonté de résistance a permis à la Russie, à l'Iran et aux pays des Brics, d'établir de nouvelles équations mondiales. Ils ont ainsi obligé Washington à renoncer à son projet d'attaquer la Syrie, à négocier avec l'Iran et à reconnaître son rôle régional. Ces nouvelles équations ont pu être consolidées grâce à l'engagement du Hezbollah dans les combats face aux mercenaires takfiristes, acheminés en Syrie de 60 pays, comme l'a reconnu, samedi, le roi Abdallah II de Jordanie. Tous ces développements ont contraint les États-Unis à revenir à un partenariat international et au Conseil de sécurité de l'Onu, cadencé par le veto sino-russe, pour faire échec à leurs plans. Devant la détermination de la Russie, de l'Iran et de la Chine, les États-Unis ont échoué à imposer leur vision d'un partenariat sous leur direction. C'est dans ce contexte que le plan de provocation et d'agression directe contre la Russie a été mis en œuvre, pour tenter de lier les mains de la puissance impériale en l'occupant dans son arrière-cour. Ce complot a nécessité une riposte russe de la même ampleur, à travers l'annexion de la Crimée, à l'issue d'un référendum populaire. Cette réaction rapide a fait échouer le plan US de faire plier Moscou et à imposer la logique de Washington d'un partenariat mondial sous sa direction. La crise ukrainienne ouvre la voie à une confrontation à l'échelle planétaire, dans le cadre d'une nouvelle Guerre froide, face à l'arrogance des États-Unis, qui entraînent derrière eux une Europe faible et divisée, surtout que les intérêts nationaux de l'Allemagne divergent de ceux de nombreux de ses partenaires européens. Après que la Russie eut fait prévaloir ses intérêts nationaux face au plan US, l'Occident colonialiste poursuit ses provocations à travers les sanctions et ses tentatives visant à pénétrer dans la sphère d'influence russe, en essayant d'élargir l'Otan à d'anciennes Républiques soviétiques. Face à cette approche agressive, le président Vladimir Poutine, appuyé par une écrasante partie de l'opinion publique russe et russophone, a mis à exécution son plan stratégique de réunification de la Russie historique, selon l'important discours qu'il a prononcé devant la Douma. Cela signifie que l'empire russe est déterminé à affronter l'Occident jusqu'à ce qu'il se résout à reculer et à accepter les règles du nouveau partenariat international équilibré, prôné par

Moscou. La Russie historique dépasse les frontières géographiques de l'ancien Union soviétique et comprend tous les États slaves et orthodoxes d'Europe. Les experts européens savent que Moscou lorgne aussi vers la Grèce. Le succès de la Russie passe forcément par la poursuite de son soutien à la Syrie et le renforcement de son alliance avec cet État, dont la résistance aux plans occidentaux a permis à Moscou d'adopter des positions solides et fermes face aux États-Unis et à leurs alliés. Le choix et les instruments que la Russie peut aligner dans sa confrontation avec l'Occident sont nombreux. Ils vont de l'utilisation de sa puissance économique, aux atouts démographiques dus à la présence de millions de Russes dans les ex-Républiques de l'Union soviétique, à la formation avec ses partenaires des Brics d'un front économique, politique et stratégique, en dotant ce rassemblement d'États d'une structure bancaire capable de faire face à l'hégémonie US. Et si l'équilibre nucléaire est une garantie pour éviter l'affrontement direct entre la Russie et les États-Unis les guerres régionales, elles, où les grandes puissances s'affrontent par alliés interposés, ne sont pas à exclure. C'est ce qui se passe en Syrie depuis trois ans, et qui peut s'étendre à d'autres régions.

AMÉRIQUE CARAÏBES

UN ACCORD SOCIAL EN HAÏTI

Lors d'une cérémonie jeudi à la Société nationale des parcs industriels (SONAPI), employeurs et travailleurs du secteur textile ont paraphé un mémorandum d'accord renforçant le dialogue social dans le secteur textile en Haïti. Un petit pas dans un secteur souvent décrié pour ses pénibles conditions de travail et ses nombreuses tensions patrons/employés. À la clé, plus d'investissements et d'emplois, promettent les partenaires sociaux. « Il s'agit pour nous d'améliorer les relations entre employeurs et employés dans nos usines et, du coup, notre productivité et notre compétitivité, souligne Carl Frédéric Madsen, représentant de l'Association des industries d'Haïti (ADIH). En effet, par le passé, nous avons connu beaucoup d'agitations qui auraient pu être évitées par le dialogue. Cet accord constitue pour nous une avancée majeure dont les bénéfices ne tarderont pas à être visibles» . « L'avantage de cet accord, c'est de nous donner maintenant la possibilité de nous organiser en syndicat notamment, avance de son côté Charles Auguste Archelus de la Confédération des forces

ouvrières haïtiennes (CFOH). Il faut dire que ce droit nous a été jusque-là refusé à cause de la méfiance des patrons à notre égard. Cet accord est pour nous la déclaration de notre bonne volonté de collaborer dans la production des richesses au pays mais aussi la réaffirmation de l'exigence d'un meilleur traitement que nous réclamons depuis longtemps.» Salaire, conditions de travail, organisation du travail, productivité, formation...ils sont nombreux les points qui fâchent dans les usines. Cet accord permettra d'en discuter sereinement et à en trouver un terrain d'entente, dit dans un court communiqué le Ministère des Affaires sociales et du Travail (MAST). L'accord est le fruit de la table de dialogue social, un forum qui permet aux employeurs et aux travailleurs du textile d'échanger, de discuter et de se mettre d'accord sur des points d'intérêts communs. Celui-ci a été lancé en 2012.

LE PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES ÉCONOMISTES HAÏTIENS DÉPLORE LA DÉPRÉCIATION DE LA GOURDE

Le président de l'association des économistes haïtiens, Eddy Labossière, a déploré jeudi la dépréciation accélérée de la gourde par rapport au dollar US. Il faut aujourd'hui 45 gourdes pour se procurer un dollar. Il explique que l'appareil productif haïtien n'est pas performant pour produire des biens et services et ainsi permettre de limiter les importations. Le modèle mis en place ne peut produire des biens et services même pour la consommation intérieure, a-t-il dénoncé, soulignant le pays dispose d'une économie presque totalement dépendante des autres économies pour la consommation intérieure. Haïti importe aujourd'hui jusqu'à la papaye, le coco, l'avocat et le citron dominicain. "On ne peut donc s'étonner que la gourde se déprécie chaque jour un peu plus. Et, c'est déjà assez qu'elle ne se soit pas dépréciée davantage, jusqu'à 50 gourdes pour un dollar, a dit Labossière qui croit qu'il faut changer le modèle économique, et le modèle de croissance qui sont contre le développement du pays, qui créent la misère, qui nourrissent davantage la pauvreté et permettent uniquement à des petits groupes d'accumuler des richesses. Il a indiqué que la dégringolade va se poursuivre, car pour l'importation de tout ce dont on a besoin, il y a une pression sur la gourde qu'il faut trouver pour changer en dollars. Mais le pire, a-t-il dit, c'est qu'il n'y a aucune perspective. Ce qu'il y a comme solution, ce serait presque une révolution économique avec des mesures structurelles, selon le président de l'AEH qui croit qu'il faudrait changer le modèle

économique et le modèle de croissance. Mais, ajoute M. Labosière, les possédants, les quelques familles qui détiennent toute la richesse du pays et qui arrivent à se tirer d'affaires, ne sont pas prêts pour cette révolution. "Et comme conséquence, la richesse du pays pourrait risquer pour longtemps encore de n'être pas au service du développement".

RUSSIE

NOUVELLE RIPOSTE DE LA RUSSIE

Selon RIA NOVOTSI , Moscou a riposté à l'allongement des listes des Russes frappés de sanctions par les Etats-Unis, l'Union européenne et le Canada, cette riposte est pour beaucoup symétrique, a indiqué vendredi le porte-parole du ministère russe des Affaires étrangères Alexandre Loukachevitch. "Auparavant, la diplomatie russe a annoncé que des sanctions similaires étaient introduites contre fonctionnaires et législateurs américains et canadiens, et que la + stop-liste+ russe restait ouverte. Plus tard, certains pays occidentaux ont suivi l'exemple des Etats-Unis, en allongeant leurs listes de sanctions par un nombre supplémentaire de Russes. Il est évident que Moscou a réagi, en ripostant par des mesures pour beaucoup symétriques", a souligné le diplomate. En représailles au rattachement de la Crimée à la Russie, les Etats-Unis ont décrété des sanctions contre des responsables politiques et des hommes d'affaires russes, ainsi que contre la banque Russia.

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR JACQUES DAVILA

MARCHÉS FINANCIERS MONDIAUX

ASIE

La plupart des Bourses asiatiques pointent en hausse ce vendredi matin, soutenues par des signes de soutien à l'économie donnés par les dirigeants chinois et japonais. A Tokyo, l'indice Nikkei a gagné 0,5% à la clôture, malgré une chute de 0,7% en début de séance après l'annonce d'une baisse des dépenses des ménages nippons en février. De son côté, Hong Kong rebondit de 1,1% en séance, le Shanghai Composite fait du yo-yo (-0,2% après +0,6% quelques heures plus tôt), Taiwan est quasi-stable (-0,06%) et Séoul progresse de 0,2%. Enfin, Sydney avance de 0,3%, alors que

Singapour prend 0,4% et Bombay (indice BSE Sensex) cède un petit 0,1% en matinée. Face aux craintes d'un ralentissement de l'économie régionale, de hauts responsables japonais, mais aussi chinois, se sont exprimés ce matin pour affirmer qu'ils allaient accélérer la mise en oeuvre de mesures de soutien à leurs économies, ce qui a contribué à rassurer les marchés... Le ministre des Finances japonais Taro Aso a ainsi estimé que la faiblesse des dépenses des ménages posait un problème à l'approche de la hausse de 3 points de la TVA, à 8%, prévue le 1er avril. Afin d'atténuer le choc infligé par cette mesure, le ministre a annoncé que le gouvernement mettrait en oeuvre dès le premier trimestre fiscal (avril-juin) 40% des mesures de soutien prévues sur l'ensemble de l'exercice 2014-2015. En Chine, le Premier ministre Li Keqiang a lui aussi annoncé que l'Etat disposait de moyens en réserve pour lisser la volatilité de l'économie. Le gouvernement, a-t-il assuré, "ne peut ignorer les difficultés et les risques" posés par le ralentissement économique observé ces derniers mois. Des déclarations qui laissent penser que Pékin prépare des mesures ciblées, notamment pour soutenir des projets d'infrastructures...

ÉTATS UNIS

Wall Street a terminé en hausse la dernière séance de la semaine mais a réduit ses gains en fin de parcours sous l'effet de dégagements sur le secteur des biotechnologies. Les principaux indices ont évolué en nette progression pendant la majeure partie de la séance, portés par l'espoir de voir la Chine prendre des mesures pour soutenir une croissance à la peine. Le recul de 2,8% de l'indice Nasdaq des valeurs de biotechnologie a toutefois pesé sur l'ensemble de la cote. Il affiche un recul de près de 7% sur la semaine et d'environ 13% sur le mois."Pratiquement chaque jour de cette semaine nous avons eu le même schéma d'un marché ouvrant en hausse et subissant des dégagements peu avant la clôture. Certains disent que les capitaux volatils sont à la vente en fin de séance", a déclaré Randy Frederick (Schwab Center for Financial Research).L'indice Dow a gagné 58,83 points ou 0,36% terminant à 16.323,06 tandis que le S&P a progressé de 8,58 points, soit 0,46%, à 1.857,62 points. Le Nasdaq Composite a vu ses gains ramenés à 4,52 points (+0,11%) à 4.155,75 points.Avec les gains de la journée, le Dow est à peine bénéficiaire sur l'ensemble de la semaine (+0,1%), mais le S&P-500 est en perte de 0,5%.Le Nasdaq reste dans le rouge sur l'ensemble de la semaine (-2,8%), le marché ayant concentré les prises de bénéfice

massives qui se sont manifestées sur les valeurs high tech et biotech. Les statistiques américaines du jour ont donné une image contrastée de la conjoncture économique américaine.

EUROPE

Les Bourses européennes ont terminé dans le vert vendredi, enregistrant une deuxième semaine consécutive de hausse, portées par l'annonce par la Chine de mesures de soutien à son économie et par des indicateurs américains jugés encourageants. Les rendements obligataires se sont détendus au sein de la zone euro en raison d'anticipations de mesures d'assouplissement monétaire par la Banque centrale européenne la semaine prochaine renforcées par l'annonce d'un recul inattendu de l'inflation en Espagne mais aussi en Allemagne. À Paris, le CAC 40 a terminé en hausse de 0,74% (32,20 points) à 4.111,26 points, progressant de 1,75% sur la semaine. Le Footsie britannique a gagné 0,41% et le Dax allemand 1,44%, tandis que l'indice EuroStoxx 50 prenait 1,17% et le FTSEurofirst 300 0,71%. A Milan, le FTSEMIB a clôturé en hausse de 1,53% porté par les valeurs bancaires. L'indice sectoriel des matières premières STOXX Europe 600, qui a perdu près de 12% depuis le début de l'année, a gagné près de 1% sur la séance, tandis que des groupes miniers comme Anglo American ou Glencore Xstrata progressaient respectivement de 1,48% et 2,0%.

CHANGE

L'euro progressait légèrement face au dollar vendredi, le marché consolidant ses positions avant la diffusion de chiffres sur l'inflation en zone euro lundi qui pourrait inciter les responsables de la Banque centrale européenne (BCE) à assouplir sa politique monétaire. Vers 21H00 GMT, l'euro valait 1,3752 dollar - après être tombé jusqu'à 1,3703 dollar, son niveau le plus faible en un mois - contre 1,3742 dollars jeudi vers 21H00 GMT. La monnaie unique européenne se stabilisait face à la devise nipponne, à 141,38 yens contre 140,41 yens jeudi soir. Le dollar progressait face à la monnaie japonaise, à 102,80 yens, contre 102,17 yens jeudi. La monnaie unique s'est de fait retrouvée sous pression cette semaine en raison des propos tenus par divers responsables de la BCE qui ont mis cette semaine en avant le taux très bas de l'inflation en zone euro et les inquiétudes croissantes liées au niveau élevé de la monnaie unique. Certains d'entre eux ont évoqué la possibilité de mesures additionnelles de soutien. Vers

21H00 GMT, la livre britannique montait un peu face à l'euro, à 82,66 pence pour un euro comme face au billet vert, à 1,6637 dollar pour une livre. La monnaie suisse baissait un peu face à l'euro, à 1,2192 franc suisse pour un euro, et se stabilisait face au dollar, à 0,8869 franc suisse pour un dollar, tombant même vers 08H15 GMT à 0,8899 franc, son niveau le plus faible en un mois. La devise chinoise a terminé à 6,2125 yuans pour un dollar contre 6,2131 yuans la veille. L'once d'or a fini à 1.294,75 dollars au fixing du soir - après être tombée vers 13H45 GMT à 1.285,82 dollars, son niveau le plus faible en plus de six semaines - contre 1.296 dollars jeudi soir.

MATIÈRES PREMIÈRES

Le pétrole s'affichait en hausse à l'ouverture vendredi à New York, toujours soutenu par la baisse des stocks de brut à Cushing, un important terminal américain, l'espoir d'un regain de demande aux Etats-Unis et les tensions géopolitiques autour de l'Ukraine. Vers 13H25 GMT, le baril de light sweet crude (WTI) pour livraison en mai s'appréciait de 78 cents à 102,06 dollars, sur le New York Mercantile Exchange (Nymex). Le marché parle encore de la baisse des réserves de brut à Cushing, annoncée mercredi par le département américain de l'Energie, soulignait Robert Yawger de Mizuho Securities USA. C'est la huitième semaine de recul de ces stocks, à leur plus bas depuis janvier 2012; tant qu'on restera sur cette tendance, cela devrait empêcher les cours de baisser, avançait le spécialiste. Les investisseurs misaient aussi sur un regain de demande de brut alors que s'approche la fin de la saison de maintenance des raffineries, à l'issue de laquelle elles devraient avoir besoin d'or noir supplémentaire, et après des indicateurs américains plutôt de bon augure pour la consommation de produits pétroliers.

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION

MANAGEMENT, PATRIMOINE, DROIT

CONNAÎTRE LE DROIT FISCAL HAÏTIEN

Le sénateur des Nippes, ancien ministre de l'Intérieur, et également ancien directeur de la direction générale des impôts, Jocelerme Privert, a publié un "Guide du contribuable Haïtien". Ce livre, en

trois parties, est une plongée dans la fiscalité haïtienne qui offre aux étudiants, fonctionnaires et autres professionnels désireux de s'éclairer un instrument pour mieux comprendre la fiscalité haïtienne. Jocelerme Privert revient dans cet ouvrage sur les grands objectifs poursuivis par les autorités haïtiennes durant ces dernières décennies en matière de fiscalité à savoir la couverture des Charges publiques, la promotion de l'épargne et de l'investissement et la protection des catégories sociales les plus faibles. Aussi M. Privert passe au crible, les trois dernières décennies qui ont vu les pouvoirs publics entreprendre de nombreuses actions en vue de réformer le système fiscal haïtien, réputé lourd et surtout corrompu, en vue de permettre à l'État haïtien de réduire la dépendance du pays vis à vis de l'aide internationale. Il analyse également l'opportunité de la création du Fonds national de l'Éducation dont la constitutionnalité n'est pas assurée car la constitution en ses article 111-2 et 218 fixe les conditions pour établir un nouvel impôt au profit de l'État. Ces modalités n'ont pas été respectées. En outre, il ajoute que toutes les ressources de l'État sont juridiquement des recettes budgétaires même dans le cas où elles n'auraient pas été prévues par la loi selon les articles 7 et 27 du décret du 16 février 2005 qui constitue une référence en matière budgétaire. Plus généralement, l'auteur décrit les rouages de la fiscalité et analyse les grandes décisions. Un vide est enfin comblé avec la parution de ce guide.

DIRECTIVES MARCHÉS PUBLICS ET CONCESSIONS PUBLIÉES AU JOURNAL OFFICIEL DE L'EUROPE

Adoptées par le Conseil de l'Union européenne le 11 février 2014, les directives Marchés publics et Concessions viennent de faire l'objet d'une publication au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE) ce vendredi 28 mars 2014. Cette date avait déjà été dévoilée par Joaquim Nunes de Almeida, directeur Marchés publics de la Commission européenne, au cours du colloque organisé par Bercy le 12 mars dernier sur la transposition de ces directives. En matière de marchés publics, la réduction des délais de procédure, la création du partenariat d'innovation (PI) ou encore la simplification des dossiers de candidatures figurent parmi les mesures phares introduites par cette nouvelle réglementation. En outre, le recours à la procédure concurrentielle avec négociation mais aussi l'utilisation de critères environnementaux et sociaux pour la passation des marchés publics sont vivement encouragés. Concernant les contrats

de concessions, la nouvelle directive vise à unifier le régime juridique des concessions de travaux et de services, à faciliter l'accès des entreprises européennes au marché des concessions, à renforcer les garanties procédurales pour ce type de contrats ou encore à en limiter la durée. Le libre choix des Etats membres quant au mode de gestion de leurs services publics est par ailleurs préservé par la directive "concessions". Le top départ est donc lancé pour les Etats membres pour transposer l'ensemble de cette réglementation communautaire. Pour la France, cette transposition se fera en trois étapes. Dès le mois de juin, un décret ayant pour objet la simplification des dossiers de candidatures et l'allégement du contrôle des capacités financières des candidats, sera élaboré. Ensuite, une ordonnance prévue avant l'été, devra transposer les nouvelles règles en matière de marchés publics. Enfin, début 2015, la directive Concessions devra être intégrée au droit français tout en préservant le régime juridique prévu par la loi "Sapin" de 1993.

Références : directive Marchés publics secteurs classiques, Journal officiel de l'Union européenne, 28 mars 2014 ; directives Marchés publics secteurs spéciaux, Journal officiel de l'Union européenne, 28 mars 2014 ; directive Concessions, Journal officiel de l'Union européenne, 28 mars 2014.

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR MYRIAM ROMUALD

TABLEAU DE BORD

LE SMIC

Le montant du SMIC horaire brut est fixé, à partir du 1er janvier 2014 à 9,53 euros de l'heure. Avec cette hausse , le salaire minimum passe à 1445,38 euros bruts mensuels pour 35 heures. Avec la prise en compte de l'accord BINO le salaire minimum est différent .

INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS

Au quatrième trimestre 2013, l'indice de référence des loyers augmente de 0,69 % sur un an. Au quatrième trimestre 2013, l'indice de référence des loyers atteint 124,83. Sur un an, il augmente de 0,69 %.

INDICE DU COÛT DE LA CONSTRUCTION

Au 3e trimestre 2012, l'indice des loyers commerciaux est à 108,17 points et

augmente de 2,72% sur un an.

Au 3e trimestre 2012, l'indice du coût de la construction est à 1648 points et augmente de 1,48% sur un an.

POPULATION

POPULATION 2012: 404 635 habitants

OFFRE

PIB 2012 : **8033** dont 34 % de PIB non marchand (2 732)

IMPORTATIONS 2012: **2686**

RESSOURCES TOTALES : 10 719

DEMANDE

CONSOMMATION 2012: 8 467 (**4895** ménage et **3572** administration)

INVESTISSEMENT 2012 : **1419**

EXPORTATIONS 2012 : **808**

DEMANDE TOTALE : 10 719

PRIX

FÉVRIER 2014 : 0,8 % % sur un mois ; 0,5 % sur un an.

EMPLOI , CHÔMAGE

DEMANDEURS D'EMPLOI (A B C) en janvier 2014:68 470 (+4,6% sur un an).

OFFRES D'EMPLOI en janvier 2014 : 216.

EMPLOI MARCHAND au 30 septembre 2012 : 49,8 (dont 8,5 industrie , 7,5 construction, 33,8 service marchand)

EMPLOI NON MARCHAND EN 2010 : 48577 dont 36 282 fonctionnaires (état 15212, collectivités locales 15 729 , santé 5341).

ENTREPRISES CRÉÉS

NOMBRE D'ENTREPRISES CRÉÉES en 2012 : **5 004 (-10,9 %)**

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR L'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE CARAÏBE

http://guadeloupeconvention.typepad.com/observatoire_economique_c/

AGENDA DU MOIS DE MARS 2014

- Déclaration et paiement de la TVA correspondant aux opérations de février 2014 et, éventuellement, demande de remboursement du crédit de TVA au titre du mois de février 2014.

MARS 01

- Entreprises de 20 salariés et plus : déclaration annuelle d'emploi des travailleurs handicapés, et éventuellement, paiement de la contribution à l'Agefiph.

MARS 05

- Employeurs occupant au moins 50 salariés : déclaration et paiement des charges sociales sur les salaires de février 2014 payés au plus tard le 28 février 2014. • Artisans, commerçants et industriels : paiement par prélèvement mensuel des cotisations d'assurance maladie-maternité, d'assurance vieillesse, d'invalidité-décès, d'allocations familiales, de la CSG et de la CRDS. • Professionnels libéraux : paiement par prélèvement mensuel des cotisations d'assurance maladie-maternité, d'allocations familiales, de la CSG et de la CRDS.

MARS 08

- Employeurs occupant au moins 50 salariés : relevé des contrats de travail conclus ou résiliés en février 2014 à transmettre à la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES).

MARS12

- Assujettis à la TVA réalisant des opérations intracommunautaires : dépôt auprès des douanes de la déclaration d'échanges de biens et de la déclaration européenne des services pour les opérations intervenues en février 2014.

MARS 15

- Entreprises dont l'effectif est supérieur à 9 et inférieur à 50 salariés, et entreprises de 9 salariés au plus ayant opté pour le paiement mensuel des charges sociales : déclaration et paiement des charges sociales sur les salaires de février 2014.
- Sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés ayant clos leur exercice le 30 novembre 2013 : paiement du solde de l'impôt sur les sociétés et de la contribution sociale ainsi que, le cas échéant, de la contribution exceptionnelle.
- Employeurs assujettis à la taxe sur les salaires : paiement de la taxe sur les salaires payés en février 2014 lorsque le total des sommes dues au titre de 2013 excédait 10 000 €.
- Sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés : versement de l'acompte d'IS, de l'acompte de contribution sociale, le cas échéant, du versement anticipé de la contribution exceptionnelle, le cas échéant, et de la contribution sur les dividendes distribués, le cas échéant.
- Employeurs occupant au moins 50 salariés : déclaration et paiement des charges sociales sur les salaires de février 2014 payés dans les 10 premiers jours de mars 2014.

MARS 20

- Artisans, commerçants et industriels : paiement par prélèvement mensuel des cotisations d'assurance maladie-maternité, d'assurance vieillesse, d'invalidité-décès, d'allocations familiales, de la CSG et de la CRDS (sur demande).
- Professionnels libéraux: paiement par prélèvement mensuel des cotisations d'assurance maladie-maternité, d'allocations familiales, de la CSG et de la CRDS (sur demande).

MARS 25

- Employeurs occupant au moins 50 salariés : déclaration et paiement des charges sociales sur les salaires de février 2014 payés entre le 11 et le 20 mars 2014.

MARS 31

- Entreprises assujetties à la participation-construction : versement de la participation de 0,45 % des salaires 2012.
- Sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés ayant clos leur exercice le 30 septembre 2013 : télétransmission de la déclaration annuelle des

résultats et des documents annexes. • Entreprises de 10 salariés ou plus : date limite d'engagement de certaines dépenses déductibles de la participation à la formation professionnelle continue. • Établissements créés ou repris en 2013 : déclaration provisoire n° 1447-C relative à la cotisation foncière des entreprises (CFE) à transmettre au service des impôts.

LA NATION À VOTRE SERVICE